



BULLETIN SPÉCIAL D'INFORMATION N° 6 ► PRINTEMPS 2008

# Pour un Québec en santé Le 3 mai, à Montréal, j'y serai

LE 3 MAI PROCHAIN, NOUS DEVONS VENIR EN GRAND NOMBRE MONTRER NOTRE ATTACHEMENT À NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC À L'OCCASION D'UNE GRANDE MANIFESTATION ORGANISÉE POUR LA FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS.

10 ►  
BONNES  
RAISONS  
DE SE  
MOBILISER

- 1► Un système de santé gratuit, universel et accessible, c'est l'affaire de tout le monde ;
- 2► Le rapport Castonguay propose un nouveau contrat social en santé de type marchand ;
- 3► La mixité de pratique des médecins (possibilité d'exercer dans le public et le privé) ouvre la voie au développement d'une médecine à deux vitesses qui viendra drainer un personnel déjà en pénurie ;
- 4► Les assurances privées constituent une avenue inéquitable. Les personnes moins bien nanties, âgées ou trop malades ne pourront être assurées ;
- 5► Il n'y a aucune raison d'imposer un ticket modérateur alors que le gouvernement disposait d'une marge de manœuvre de 2 milliards de dollars (TPS non récupérée et argent du déséquilibre fiscal investi dans les baisses d'impôts) ;
- 6► Les projets pilotes où les établissements deviennent des *acheteurs de services* et les patients des *sources de revenus* s'inspirent d'une logique marchande et commerciale ;
- 7► Le ministre de la Santé se montre ouvert à plusieurs de ces recommandations du rapport Castonguay ;
- 8► Le privé coûte plus cher que le public ;
- 9► Aux problèmes publics, il existe des solutions publiques ;
- 10► Notre plus beau joyau de redistribution de la richesse, c'est un système de santé public.





Mélanie Bourque, professeure à l'Université du Québec en Outaouais, au forum de la Coalition Solidarité Santé, le 15 mars dernier.

« Après la réforme de 2003, qui a introduit certains principes britanniques avec la mise en place d'agences régionales de la santé, l'arrêt Chaoulli en 2005 et la loi 33 en 2006, qui permettent l'introduction d'assurances privées et un recours plus important aux PPP avec les cliniques privées affiliées, la table est mise pour une gestion publique néolibérale modelée sur le privé. »

### Plus de privé en santé : la menace est bien réelle

Le rapport Castonguay constitue un pas de plus vers la création d'un marché de la santé au Québec. Une tendance lourde est en marche, celle d'une gouvernance axée sur la commercialisation de la maladie. Ouverture des marchés, désengagement de l'État, protection sociale axée sur la responsabilité individuelle, décentralisation, partenariats public-privé, performance et gestion par résultats : les établissements de santé sont mis en concurrence alors que les patients deviennent des clients.

### Vers un système britannique ?

Le gouvernement britannique a adopté ce nouveau style de gestion en sous-traitant une partie des soins de santé dans des centres médicaux privés, une pratique qu'encourage le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Philippe Couillard, qui veut multiplier les ententes comme celle intervenue entre l'hôpital du Sacré-Cœur et la clinique privée RocklandMD.

L'exemple du Royaume-Uni s'est pourtant soldé par un échec, mais la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, persiste et signe. Elle veut mettre en œuvre plusieurs recommandations du rapport Castonguay. Le premier ministre, Jean Charest, affirme même que c'est 60 % du rapport qui sera appliqué. Il y a péril en la demeure.

« En Grande-Bretagne, les cliniques privées spécialisées, comme RocklandMD, ont été critiquées en raison de la surenchère des actes médicaux qu'elles ont entraînée, leur coût supérieur de 11 % au système public et leur manque de transparence. Le rapport Castonguay ne fait état d'aucune de ces réserves et présente la gestion privée comme une innovation, alors que la performance et la productivité ne sont pas au rendez-vous ! »

La D<sup>re</sup> Saideh Khadir, membre des Médecins pour l'accès à la santé et urgentologue de l'hôpital Saint-Luc, participait à l'atelier sur les solutions publiques aux listes d'attente lors du forum de la Coalition Solidarité Santé.



**Signez en grand nombre notre pétition au :**

**[www.votezsante.com](http://www.votezsante.com)**

